



## Projets de réserves de biodiversité pour huit territoires dans la région administrative de la Côte-Nord

### DÉBUT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE

Québec, le 22 novembre 2011 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), présidée par François Lafond qui est secondé par les commissaires Anne-Marie Parent et Denis Bergeron, tient la première partie de l'audience publique sur les *Projets de réserves de biodiversité pour huit territoires dans la région administrative de la Côte-Nord*. Ces territoires ont été mis en réserve et se sont vu conférer un statut provisoire de protection à titre de réserves de biodiversité projetées. L'audience publique aura lieu à compter du mardi 13 décembre 2011 à 19 h. Les séances se poursuivront les jours suivants, en après-midi et en soirée, selon les besoins du public et de la commission.

La commission tiendra des séances à **Baie-Comeau** et les citoyens pourront participer en direct par visioconférence au déroulement de l'audience à **Sept-Îles**. Les citoyens intéressés pourront donc s'adresser à la commission et poser des questions à Baie-Comeau, tout comme à Sept-Îles, au moyen des technologies de l'information et des communications.

Les coordonnées des séances sont les suivantes :

- salle d'audience : Hôtel Le Manoir, salle Cartier, 8, avenue Cabot, Baie-Comeau ;
- salle de visioconférence : Hôtel Sept-Îles, salle La Manowin, 451, rue Arnaud, Sept-Îles.

### Webdiffusion de l'audience publique

Les séances publiques prévues au moment de la première partie de l'audience publique seront diffusées en mode audio et vidéo en direct sur le site Web du BAPE à l'adresse [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca).

### UNE AUDIENCE EN DEUX PARTIES

#### 1. S'informer

L'audience publique se déroulera en deux parties. La première partie de l'audience permettra à la population et à la commission de s'informer sur le projet et de mettre en lumière tous ses aspects. Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, qui soumet ces projets, en fera d'abord la présentation. Il sera ensuite appelé, tout comme les personnes-ressources invitées par la commission, à répondre à ses questions et à celles des participants.

#### 2. S'exprimer

Au moment de la deuxième partie de l'audience, prévue au mois de janvier 2012, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, organisme, groupe ou municipalité qui désire s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale. Considérés comme des experts de leur milieu, leur participation à l'audience publique est essentielle.

## **LA DOCUMENTATION DISPONIBLE**

La documentation qui sera déposée au cours du mandat de consultation du public sera accessible par Internet (accès gratuit) dans les centres de consultation régionaux suivants :

- bibliothèque Louis-Ange Santerre, 500, avenue Jolliet, Sept-Îles ;
- bibliothèque municipale Alice-Lane, 6, avenue Radisson, Baie-Comeau ;
- bibliothèque publique de Fermont, 130, rue Le Carrefour, C.P. 2010, Fermont.

L'ensemble du dossier sera également disponible en version imprimée aux endroits suivants :

- musée Shaputuan, 290, boulevard des Montagnais, Sept-Îles ;
- bureau du BAPE, 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, Québec ;
- bibliothèque des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, 400, rue Sainte-Catherine Est, Montréal.

La documentation pourra également être consultée en tout temps dans le site Web du BAPE à l'adresse [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca) sous la rubrique « Mandats en cours ».

## **Pour recevoir l'information**

Afin d'être informé des activités du BAPE dans le dossier des projets de réserves de biodiversité pour huit territoires dans la région administrative de la Côte-Nord, il est possible de s'inscrire par courriel à l'adresse : [8reserves-cotenord@bape.gouv.qc.ca](mailto:8reserves-cotenord@bape.gouv.qc.ca).

Toutefois, si vous désirez recevoir l'information relative à chacun des projets d'aires protégées pour lesquels le BAPE mènera une consultation du public, vous pouvez vous inscrire à l'adresse : [aires-protegees@bape.gouv.qc.ca](mailto:aires-protegees@bape.gouv.qc.ca). Dans les deux cas, vous pouvez aussi vous inscrire en téléphonant au 418 643-7447 ou, sans frais, au 1 800 463-4732.

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec Marie-Josée Harvey, coordonnatrice du secrétariat de la commission ou avec Julie Olivier, conseillère en communication, en téléphonant aux numéros ci-dessus mentionnés. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse : [8reserves-cotenord@bape.gouv.qc.ca](mailto:8reserves-cotenord@bape.gouv.qc.ca).

– 30 –

SOURCE : Julie Olivier  
Conseillère en communication  
418 643-7447 poste 539 ou 1 800 463-4732  
[8reserves-cotenord@bape.gouv.qc.ca](mailto:8reserves-cotenord@bape.gouv.qc.ca)

**\*Fiche technique jointe**

**Projets de réserves de biodiversité  
pour huit territoires dans la région administrative de la Côte-Nord**

**La description des projets**

Les projets présentés par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs visent la création de huit réserves de biodiversité dans la région administrative de la Côte-Nord, soit celle du lac Pléti, de la rivière de la Racine de Bouleau, du lac Ménistouc, du lac Berté, Paul-Provencher, du brûlis du lac Frégate, de la vallée de la rivière Godbout et de la Matamec.

La **réserve de biodiversité du lac Pléti** est située à environ 40 km au nord-ouest du réservoir Manicouagan, la réserve proposée couvrirait 1 733 km<sup>2</sup>. Elle protégerait un écosystème terrestre de pessières à lichen représentatif de l'ensemble physiographique des Buttes du lac Pléti et servant d'habitat au caribou forestier. La réserve protégerait également l'écosystème aquatique du vaste lac Pléti.

La **réserve de biodiversité de la rivière de la Racine de Bouleau** est située à environ 45 km au nord du réservoir Manicouagan, la réserve proposée couvrirait 529 km<sup>2</sup>. Elle protégerait des écosystèmes représentatifs de l'ensemble physiographique des Basses collines de Gagnon, en particulier des pessières sur buttes et basses collines sur till indifférencié. Elle contribuerait aussi à la conservation des forêts conifériennes des Laurentides centrales et notamment de l'habitat du caribou forestier.

La **réserve de biodiversité du lac Ménistouc** est située à environ 40 km à l'est de Fermont, la réserve proposée couvrirait 355 km<sup>2</sup>. Elle protégerait des écosystèmes représentatifs de l'ensemble physiographique des Monticules du lac Ménistouc dont le substrat rocheux est caractérisé par la présence de marbres (calcaire métamorphique). Elle contribuerait aussi à la préservation d'un important écosystème aquatique et de milieux humides à la tête du bassin versant de la rivière Moisie.

La **réserve de biodiversité du lac Berté** est située à environ 15 km au nord-est du barrage Daniel-Johnson, la réserve proposée couvrirait 482 km<sup>2</sup>. Elle protégerait des écosystèmes représentatifs de l'ensemble physiographique des Hautes collines du lac Fortin. Elle contribuerait aussi à la protection de l'habitat du caribou forestier et à la préservation d'écosystèmes aquatiques incluant le vaste lac Berté d'une superficie de 69 km<sup>2</sup>.

La **réserve de biodiversité Paul-Provencher** est située à une centaine de kilomètres au nord de Baie-Comeau, la réserve proposée couvrirait 165 km<sup>2</sup>. Les 52 km<sup>2</sup> de la réserve écologique projetée Paul-Provencher seraient fusionnés aux 113 km<sup>2</sup> de la réserve de biodiversité projetée pour constituer une réserve de biodiversité de 165 km<sup>2</sup>. Cette dernière protégerait des écosystèmes représentatifs de l'ensemble physiographique des Basses collines de la rivière Toulnostouc. Elle contribuerait à la protection de l'habitat du caribou forestier et à la préservation des vieilles forêts. Elle protégerait également des lieux de reproduction du garrot d'Islande.

La **réserve de biodiversité du brûlis du lac Frégate** est située à environ 75 km au nord de Forestville, la réserve proposée couvrirait 268 km<sup>2</sup>. Elle protégerait des écosystèmes représentatifs de l'ensemble physiographique des Basses collines du réservoir Pipmuacan. Elle contribuerait à la conservation de l'habitat résiduel du caribou forestier dans un milieu caractérisé par des forêts en régénération et par une exposition importante du socle rocheux résultant d'un feu qui a touché la moitié du territoire en 1991.

La **réserve de biodiversité de la vallée de la rivière Godbout** est située à environ 25 km au nord de Godbout, la réserve proposée couvrirait 148 km<sup>2</sup>. Elle protégerait des écosystèmes représentatifs de l'ensemble physiographique des Basses collines des rivières Manicouagan et des Outardes. La réserve contribuerait à préserver des milieux forestiers et aquatiques le long d'un tronçon de rivière à saumon.

La **réserve de biodiversité de la Matamec** est située à une quinzaine de kilomètres au nord-est de Sept-Îles, la réserve proposée couvrirait 569 km<sup>2</sup>. Cette réserve de biodiversité serait créée à partir du territoire de la réserve écologique projetée de la Matamec et d'une partie du territoire de la réserve écologique établie de la Matamec. Les limites de la réserve écologique de la Matamec seraient modifiées et sa superficie réduite en conséquence. La réserve de biodiversité vise d'abord à compléter la protection du bassin versant de la Matamec. Elle en recoupe près des trois quarts. En comptant la réserve écologique, c'est 92 % du bassin de cette rivière à saumon qui serait protégé. La réserve de biodiversité contribuerait aussi à la protection d'éléments représentatifs de l'ensemble physiographique des Basses collines du lac Eudistes.

– 30 –

SOURCE : Julie Olivier  
Conseillère en communication  
418 643-7447 poste 539 ou 1 800 463-4732  
8reserves-cotenord@bape.gouv.qc.ca

Avec la collaboration de Jean Roberge